

QUI PEUT SAUVER LA MORALE ?

COLLECTION SCIENCE & MÉTAPHYSIQUE

QUI PEUT SAUVER LA MORALE ?
ESSAI DE MÉTAÉTHIQUE

François Jaquet & Hichem Naar



I T H A Q U E
©Ithaque, Paris, 2019

COLLECTION SCIENCE & MÉTAPHYSIQUE

Dirigée par Stéphane Dunand, Olivier Massin et Mathieu Mulcey

Comité scientifique

Jacques Bouveresse, Alain de Libera, Jean-Maurice Monnoyer et Kevin Mulligan

Couverture : Patrick Lindsay

ISSN 2108-9922

ISBN 978-2-916120-96-6

Dépôt légal 1^{re} édition : février 2019

© LES ÉDITIONS D'ITHAQUE

3 rue Primatice 75013 Paris

www.ithaque-editions.fr

©Ithaque, Paris, 2019

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	9
INTRODUCTION	II
1. Qu'est-ce que la métaéthique ?	II
2. Les Branches de la métaéthique	13
2.1. <i>Sémantique et psychologie morales</i>	14
2.2. <i>Psychologie et ontologie morales</i>	15
2.3. <i>Ontologie et épistémologie morales</i>	16
3. Et si la morale n'était qu'une illusion ?	17
3.1. <i>La Thèse psychologique de la théorie de l'erreur</i>	18
3.2. <i>La Thèse ontologique de la théorie de l'erreur</i>	19
4. Ceux qui veulent sauver la morale	20
4.1. <i>L'Expressivisme</i>	20
4.2. <i>Le Subjectivisme</i>	21
4.3. <i>Le Naturalisme</i>	22
4.4. <i>Le Non-naturalisme</i>	23
5. La Structure du livre	24
I. L'EXPRESSIVISME	25
I.1. Introduction	25
I.2. L'Expressivisme en contexte	28
I.2.1. <i>La Sémantique cognitiviste</i>	29
I.2.2. <i>L'Émotivisme</i>	30
I.2.3. <i>L'Expressivisme</i>	34
I.3. L'Expressivisme et la pensée morale	35
I.4. L'Argument de la motivation	37

I.4.1. <i>L'Internalisme de la motivation</i>	39
I.4.2. <i>La Théorie huméenne de la motivation</i>	42
I.5. Le Problème de l'enchâssement	44
I.5.1. <i>Attitudes d'ordre supérieur</i>	49
I.5.2. <i>Vérité morale</i>	53
I.5.3. <i>Le Problème de la négation</i>	58
I.6. Prendre ses désirs pour des réalités	62
I.7. Conclusion	64
II. LE SUBJECTIVISME	67
II.1. Introduction	67
II.2. Le Subjectivisme relativiste	70
II.2.1. <i>Le Relativisme du locuteur</i>	71
II.2.2. <i>Le Relativisme culturel</i>	77
II.3. Le Subjectivisme absolutiste	88
II.3.1. <i>La Théorie des contreparties idéales</i>	89
II.3.2. <i>La Théorie du spectateur impartial</i>	92
II.3.3. <i>La Théorie du commandement divin</i>	97
II.4. Conclusion	103
III. LE NATURALISME	105
III.1. Introduction	105
III.2. Pourquoi le naturalisme ?	107
III.3. Le Naturalisme analytique	111
III. 3.1. <i>L'Argument de la question ouverte</i>	113
III.3.2. <i>Le Naturalisme analytique fonctionnaliste</i>	117
III.4. Le Naturalisme synthétique	121
III.4.1. <i>Le Naturalisme synthétique réductionniste</i>	122
III.4.2. <i>Le Naturalisme synthétique non réductionniste</i>	125
III.4.3. <i>Contre le naturalisme synthétique : une Terre jumelle</i>	130
III.5. Contre le naturalisme réductionniste : l'autorité de la morale	136
III.6. Conclusion	140

IV. LE NON-NATURALISME	143
IV.1. Introduction	143
IV.2. L'Absence de pouvoir explicatif	145
IV.2.1. <i>Les propriétés morales ont un pouvoir explicatif</i>	147
IV.2.2. <i>Contre le test de l'explication</i>	151
IV.3. Le Défi épistémologique	156
IV.3.1. <i>Scepticisme moral</i>	157
IV. 3.2. <i>L'Intuitionnisme</i>	159
IV.4. L'Argument du désaccord	163
IV.5. Des Raisons catégoriques et réelles?	169
IV.6. Le Problème de la survenance	172
IV.7. Conclusion	177
V. LA THÉORIE DE L'ERREUR	179
V.1. Introduction	179
V.2. Un Argument mooréen	182
V.2.1. <i>Explications démystifiantes</i>	184
V.2.2. <i>Aux origines de la morale</i>	185
V.2.3. <i>Démystification évolutionnaire</i>	187
V.2.4. <i>Quelques objections et une réponse</i>	189
V.3. La théorie de l'erreur est-elle incohérente?	192
V.3.1. <i>L'Objection de l'incohérence</i>	194
V.3.2. <i>L'Objection de l'incohérence 2.0</i>	196
V.4. Que devons-nous faire de nos croyances morales?	198
V.4.1. <i>L'Abolitionnisme</i>	201
V.4.2. <i>Le Fictionnalisme révisionniste</i>	203
V.4.3. <i>L'Expressivisme révisionniste</i>	208
V.4.4. <i>Le Subjectivisme révisionniste</i>	211
V.4.5. <i>Le Naturalisme révisionniste</i>	213
V.4.6. <i>Le Conservatisme</i>	214
V.5. Conclusion	216
BIBLIOGRAPHIE	219

REMERCIEMENTS

L'écriture de cet ouvrage a bénéficié de l'aide et du soutien précieux de bon nombre de collègues, amies et amis, étudiantes et étudiants. Nous remercions tout particulièrement Stefano Cossara, Florian Cova, Nicolas Delon, Julien Deonna, Julien Dutant, Baptiste Le Bihan, Valéry Giroux, Stéphane Lemaire, Samuel Lepine, Alexandre Marcellesi, Angela Martin, Mathieu Mulcey, Michele Palmira, Christine Tappolet, Fabrice Teroni, les participants au TP de philosophie des valeurs de l'université de Genève et au séminaire Hexis de l'université Lyon 3 ainsi que les membres du groupe de recherche Thumos et de l'axe en éthique fondamentale du Centre de recherche en éthique à Montréal. Nous exprimons également notre reconnaissance au Fonds national suisse de la recherche scientifique et au Centre de recherche en éthique pour leur soutien financier, sans lequel la rédaction de ce livre n'aurait pas été possible.

INTRODUCTION

I. QU'EST-CE QUE LA MÉTAÉTHIQUE ?

Sarah et Thomas débattent de la moralité de l'euthanasie. Tandis que Thomas condamne cette pratique en toute circonstance, Sarah maintient qu'il est parfois moralement louable d'aider quelqu'un à mourir. L'échange est animé, et ponctué d'arguments : Sarah et Thomas font respectivement valoir les raisons qui plaident pour et contre l'euthanasie. Thomas considère qu'il s'agit d'une forme de meurtre, à quoi Sarah rétorque qu'il n'est pas de meurtre consenti. Toute vie est sacrée et doit être préservée coûte que coûte, riposte alors Thomas, mais Sarah n'est pas convaincue. Elle affirme qu'une vie ne doit être protégée que si elle mérite d'être vécue, ce contre quoi Thomas s'insurge évidemment : toute vie humaine, même la plus pénible, est digne d'être vécue.

Cet échange soulève un certain nombre de questions philosophiques. On peut par exemple se demander qui de Sarah ou de Thomas a raison. On s'intéressera alors aux arguments mobilisés de part et d'autre, pour éventuellement aboutir, une fois ces arguments évalués, à un verdict : « Sarah a raison » ou « Thomas a raison ». Notons qu'en nous demandant qui a raison et qui a tort, nous prenons en quelque sorte part au débat qui oppose Sarah et Thomas. Comme eux, nous cherchons à savoir si l'euthanasie est moralement bonne ou mauvaise. Au terme de notre enquête, nous pourrions conclure non seulement que Sarah a raison ou que Thomas a raison, mais aussi que l'euthanasie est parfois moralement louable ou qu'elle est toujours immorale. La question qui oppose Sarah et Thomas, et qui nous occuperait si nous cherchions à trancher leur débat, relève de ce qu'il est convenu

d'appeler « l'éthique normative ». Pour le dire plus simplement, il s'agit d'une question morale.

Toutes les questions philosophiques que soulève le dialogue de Sarah et Thomas ne sont pas morales ; certaines supposent en effet d'adopter une perspective *externe* à la pratique morale. Ainsi, on pourra se demander s'il fait sens de dire que l'un a raison et l'autre tort, si les jugements moraux sont susceptibles de vérité, s'ils prétendent décrire des faits et, le cas échéant, quelle est la nature de ces faits. Contrairement à l'objet du désaccord de Sarah et Thomas, ces questionnements ne sont pas proprement moraux. Parce qu'ils portent néanmoins sur la morale, ils relèvent de cette branche de la philosophie que l'on appelle « métaéthique ». En un mot, la métaéthique peut être définie comme l'étude des questions philosophiques qui portent sur la morale sans être elles-mêmes des questions morales.

Cet ouvrage est consacré à la métaéthique. En clair, nous n'émettrons aucun jugement sur ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire, pas plus que nous n'essaierons de vous convaincre que certains actes sont bons ou mauvais, justes ou injustes, louables ou condamnables. La philosophie (analytique) contemporaine a produit d'excellents ouvrages consacrés à la moralité de l'avortement, de l'euthanasie, de l'immigration et de la consommation de viande ; celui que vous avez entre les mains n'en fait pas partie¹. Bien que nous ayons des opinions sur ces sujets, nous ne l'avons pas rédigé dans l'idée de les partager. Plutôt que de soutenir que l'euthanasie n'a rien à voir avec un meurtre et que manger de la viande est injuste, nous nous demanderons ce que l'on veut dire lorsqu'on émet de tels jugements, de quel type de faits ces jugements présupposent l'existence et si l'on peut parler de vérité en ce qui les concerne.

Cette liste de questionnements n'est évidemment pas exhaustive. Elle illustre toutefois parfaitement le caractère *abstrait* de la recherche en métaéthique. Certaines positions métaéthiques ont cependant des implications très concrètes pour la pratique morale.

1. Contrairement à SINGER [1993] et RACHELS [1996].

Supposez que nous arrivions à la conclusion que la morale est une affaire purement personnelle, subjective, que les phrases morales ne font que décrire les attitudes de leurs locuteurs. Dans cette perspective, il serait tout à fait futile de débattre de la moralité de l'euthanasie. Quand Thomas déclare que l'euthanasie est moralement mauvaise, il décrit simplement sa propre désapprobation de l'euthanasie tandis que Sarah ne fait que décrire sa propre approbation de l'euthanasie en affirmant qu'elle est moralement bonne. Elle ne nie rien qu'affirme Thomas. Sachant qu'il désapprouve l'euthanasie et qu'elle l'approuve, tous deux disent la vérité, et ils cesseront probablement de se disputer si d'aventure ils viennent à s'en rendre compte. La pratique morale serait vraisemblablement bouleversée par l'adoption d'une telle théorie métaéthique, qui nous contraindrait à l'envisager sous un angle nouveau.

Pour prendre un autre exemple, imaginons que nos investigations en sémantique morale nous amènent à conclure que le prédicat « est juste » signifie « minimise la douleur », que ces deux expressions sont synonymes au même titre que le sont les prédicats « marassin » et « bébé sanglier ». Cette conception de la sémantique des énoncés moraux implique une thèse ontologique : la propriété d'être juste est identique à la propriété de minimiser la douleur, tout comme la propriété d'être un marassin est identique à la propriété d'être un bébé sanglier. Et cette thèse ontologique implique à son tour une théorie particulière en éthique normative, à savoir l'utilitarisme négatif : une action est juste si, et seulement si, elle minimise la douleur.

Comme le suggèrent ces deux exemples, la métaéthique pourrait donc avoir des implications très concrètes, malgré son caractère abstrait.

2. LES BRANCHES DE LA MÉTAÉTHIQUE

Bien qu'elles soient par définition philosophiques, les questions dont s'occupe la métaéthique sont très hétérogènes. Certaines relèvent de la *sémantique morale* : « Quelle est la signification

des prédicats moraux?», «Les énoncés moraux ne font-ils que décrire le monde ou ont-ils une tout autre fonction?» D'autres appartiennent à la *psychologie morale*² : «Quel type d'états mentaux sont les jugements moraux?», «S'agit-il de croyances ou d'attitudes conatives, telles que des désirs?», ou encore «Sont-ils intrinsèquement motivants?». D'autres relèvent de l'*ontologie morale*, qui concernent le monde lui-même plutôt que le tableau qu'en dépeignent le langage et notre esprit : «Les faits moraux existent-ils?» et, si oui, «Quelle est leur nature?», «Dépendent-ils de nos attitudes, de nos préférences, de nos opinions ou de notre culture?» ou «Découlent-ils d'une décision divine?». Enfin, certaines questions métaéthiques appartiennent à l'épistémologie morale, qui ont trait à la connaissance morale : «Les jugements moraux sont-ils jamais justifiés?», «La connaissance morale est-elle possible?», ou encore «Par quel biais accédons-nous aux vérités morales?».

2.1. *Sémantique et psychologie morales*

Bien que ces interrogations appartiennent à des branches distinctes de la philosophie, elles entretiennent des relations qu'il vaut la peine d'examiner. Les questions sémantiques et ontologiques en sont l'exemple le plus parlant. Supposons que nos investigations en psychologie morale révèlent que les jugements moraux sont des états d'approbation et de désapprobation plutôt que des croyances. En dépit des apparences, quand elle juge que l'euthanasie est moralement bonne, Sarah ne *croit* pas que l'euthanasie est moralement bonne ; elle *approuve* simplement l'euthanasie. Son jugement n'étant pas une croyance, il ne prétend pas représenter le moindre fait. Cette thèse psychologique en implique une autre, sémantique cette fois-ci : les énoncés moraux n'ont pas pour fonction de décrire le monde. Leur signification est à chercher ailleurs, peut-être dans le fait qu'ils expriment des états d'approbation et de désapprobation.

2. Au sens qui nous intéresse ici, la psychologie morale n'est pas une branche de la psychologie mais de la philosophie de l'esprit.

Plus généralement, les thèses sémantiques et psychologiques vont souvent de pair : les jugements moraux sont des croyances si, et seulement si, les énoncés moraux expriment des croyances ; les jugements moraux prétendent représenter des faits objectifs si, et seulement si, les énoncés moraux prétendent décrire de tels faits ; les jugements moraux prétendent représenter des faits naturels (c'est-à-dire susceptibles d'être étudiés par une science empirique) si, et seulement si, les énoncés moraux prétendent décrire de tels faits ; etc. Ceci n'a rien d'étonnant et découle directement du fait que, par définition, les jugements moraux sont les jugements qu'expriment les énoncés moraux. Car, au sens pertinent, l'expression est la relation qui lie une phrase à la pensée qu'a son locuteur s'il l'énonce sincèrement. La phrase « Bernard-Henri bavarde », par exemple, exprime la croyance que Bernard-Henri bavarde, puisque quiconque l'énonce sincèrement croit que Bernard-Henri bavarde. Sachant qu'un locuteur ne peut déclarer sincèrement que l'euthanasie est bonne sans juger que l'euthanasie est bonne, il s'ensuit que la phrase « L'euthanasie est bonne » exprime le jugement que l'euthanasie est bonne. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette notion d'expression au premier chapitre. Pour l'heure, une simple remarque préliminaire suffira : dans cet ouvrage, nous tiendrons pour acquis que chaque thèse sémantique a pour ainsi dire une sœur jumelle psychologique, et nous alternerons librement les formulations sémantiques et psychologiques.

2.2. Psychologie et ontologie morales

Les questions ontologiques entretiennent elles aussi une relation intéressante avec leurs cousines psychologiques (et sémantiques). Car elles n'ont de sens qu'à la lumière de certains présupposés au sujet des jugements (et des énoncés) moraux. Ainsi la question : « Quelle est la nature des faits moraux ? » présuppose-t-elle que les jugements moraux sont des croyances, des états représentationnels, qui prétendent décrire le monde. S'il apparaissait que les jugements moraux sont au contraire des états d'approbation et de désapprobation, parler de faits moraux

n'aurait pas de sens. Si le jugement de Thomas était identique à la désapprobation qu'il éprouve à l'encontre de l'euthanasie, ce jugement ne prétendrait pas représenter le moindre fait. Dans ces conditions, il n'y aurait évidemment pas de fait en la matière. Il n'est donc pertinent de s'interroger sur l'existence et la nature des faits moraux que si les jugements moraux sont des croyances.

Certaines questions ontologiques ne peuvent être tranchées que par l'étude des concepts moraux. Et pour cause : les faits moraux sont nécessairement les faits que nos concepts moraux prétendent appréhender. En effet, que pourraient-ils bien être d'autre ? Pour clarifier ce point, considérons un cas analogue. De toute évidence, les concepts théologiques portent sur une entité surnaturelle. Quand nous disons que Dieu est bon (s'il nous arrive de le dire), nous parlons d'un individu qui n'appartient pas au commun des mortels ; nous ne voulons pas dire que Donald Trump est bon, par exemple. Se pourrait-il néanmoins que Dieu soit en réalité une entité naturelle, qu'il ne soit ni plus ni moins que l'actuel président des États-Unis ? Cette hypothèse est absurde. Elle présuppose que Dieu pourrait être quelque chose de tout à fait différent de ce que nous appelons « Dieu » ; or Dieu est nécessairement ce que nous appelons « Dieu ». Mais alors, il en va de même des faits moraux, qui ne sauraient être d'une nature totalement différente de celle des faits que nous concevons comme « moraux ». À supposer que l'on parvienne à établir que *les concepts moraux décrivent des faits naturels* (thèse conceptuelle), il faudra en conclure que *les faits moraux sont naturels* (thèse ontologique). Si nous parvenions, par exemple, à démontrer que l'énoncé « L'euthanasie est moralement bonne » décrit le fait que l'euthanasie minimise la douleur, nous aurions par là établi que le fait que l'euthanasie est moralement bonne est identique au fait que l'euthanasie minimise la douleur. Et on voit difficilement comment nous pourrions le faire autrement.

2.3. *Ontologie et épistémologie morales*

Il reste un dernier rapport à envisager, entre les questions ontologiques et épistémologiques : la nature des faits moraux détermine

largement la manière dont nous pouvons accéder aux vérités morales. Considérons la thèse ontologique que les faits moraux sont subjectifs, qu'ils portent sur nos propres attitudes d'approbation et de désapprobation, si bien que le fait que l'euthanasie est moralement bonne est identique au fait que nous approuvons l'euthanasie. Cette thèse a une implication épistémologique intéressante : nous pouvons accéder aux vérités morales en recourant à l'introspection. Pour savoir si l'euthanasie est moralement bonne, il suffira à Sarah de se demander si elle approuve l'euthanasie. En découvrant qu'elle l'approuve en effet, elle accédera à la vérité de l'énoncé, émis par elle-même, « L'euthanasie est moralement bonne ». Si, au contraire, les faits moraux sont objectifs, qu'ils ne dépendent en aucune manière de nos attitudes, l'introspection ne nous permettra pas d'accéder aux vérités morales. Il nous faudra pour cela recourir à une autre faculté, telle que l'intuition morale.

3. ET SI LA MORALE N'ÉTAIT QU'UNE ILLUSION ?

Selon une idée relativement répandue dans nos sociétés, la morale n'est qu'une illusion. Les actions ne sont pas vraiment justes ou injustes, ni les personnes vertueuses ou vicieuses, quand bien même nous les percevons comme telles. Tout cela n'est qu'un mirage provoqué par les réactions émotionnelles que suscitent chez nous certaines conduites. Ainsi, nous nous sentons coupables après avoir menti, sommes fiers d'avoir tenu une promesse, en voulons à un voisin qui écoute de la techno à tue-tête, et il n'en faut pas plus pour que nous projetions notre ressenti sur le monde extérieur. Rien d'étonnant alors à ce qu'il nous semble que nous sommes *en fait* coupables d'avoir menti, que tenir notre promesse était *en fait* moralement louable et que notre voisin est *en fait* quelqu'un d'exécration. Mais n'ayons pas la naïveté de prendre ces apparences trop au sérieux. En réalité, les actions ont des causes et des effets, mais elles n'ont pas de propriétés morales. Les gens sont grands ou petits, gros ou maigres, jeunes ou vieux. Mais ils ne sont ni bons ni mauvais.

Comme souvent, il existe une version philosophique de cette idée populaire. La *théorie de l'erreur* affirme que tous les énoncés moraux, ainsi que les jugements qu'ils expriment, sont faux. Ses partisans ne tirent pas cette affirmation de leur chapeau, puisqu'ils ne croient pas non plus à la magie. Elle résulte simplement de la combinaison de deux thèses métaéthiques. D'une part, en psychologie morale, les théoriciens de l'erreur soutiennent que les jugements moraux présupposent l'existence de faits moraux objectifs et non naturels. D'autre part, en ontologie morale, ils nient l'existence de tels faits. Voyons plus en détail en quoi consistent ces deux thèses auxquelles souscrivent les théoriciens de l'erreur.

3.1. La Thèse psychologique de la théorie de l'erreur

D'après la composante psychologique de la théorie de l'erreur, les énoncés et les jugements moraux présupposent l'existence de faits moraux à la fois objectifs et non naturels. Dans la conception que s'en font les théoriciens de l'erreur, les jugements moraux sont des croyances, si bien qu'ils ont pour fonction de décrire le monde. De même que votre croyance que la Terre est ronde prétend représenter un fait géologique – le fait que la Terre est ronde –, le jugement de Sarah que l'euthanasie est moralement bonne prétend représenter un fait moral – le fait que l'euthanasie est moralement bonne. De même que votre croyance est rendue vraie par le fait que la Terre est ronde, le jugement de Sarah (s'il est vrai) est rendu vrai par le fait que l'euthanasie est moralement bonne.

Mais selon les théoriciens de l'erreur, à la différence des faits géologiques, les faits moraux ne sont pas naturels ; ils ne sont pas susceptibles d'être étudiés par une science empirique. Tandis qu'il est possible d'établir que la Terre est ronde en recourant à la méthode scientifique, cette même méthode est impuissante quand il s'agit de déterminer si l'euthanasie est moralement admissible ou condamnable. Cette question est du ressort de la philosophie plutôt que de la science. Les faits que nos jugements moraux prétendent représenter seraient par ailleurs objectifs en ce sens qu'ils

ne dépendraient pas des attitudes qu'entretient un sujet ou un ensemble de sujets à l'égard de leur objet. Contrairement au fait que Thomas désapprouve l'euthanasie, le fait que l'euthanasie est moralement mauvaise (s'il existe un tel fait) ne dépend pas des attitudes que Thomas entretient à l'égard de l'euthanasie.

Si l'on admet avec les théoriciens de l'erreur que les énoncés et les jugements moraux prétendent représenter des faits objectifs et non naturels, il faut bien admettre aussi qu'ils *présupposent* l'existence de tels faits, conformément à la thèse psychologique de la théorie de l'erreur.

3.2. *La Thèse ontologique de la théorie de l'erreur*

À elle seule, cette thèse psychologique n'a pas le genre d'implications qui intéressent les théoriciens de l'erreur. Elle est parfaitement compatible avec l'existence de vérités morales : certains jugements moraux seraient irréprochables s'il existait des faits moraux objectifs et non naturels. À supposer par exemple qu'il existe un fait (objectif et non naturel) que l'euthanasie est moralement mauvaise, ce fait rendrait vrai le jugement de Thomas que l'euthanasie est moralement mauvaise. Les théoriciens de l'erreur se doivent donc de combiner leur thèse psychologique à une thèse en ontologie morale : il n'existe pas de faits objectifs et non naturels.

La composante ontologique de la théorie de l'erreur présente l'avantage de s'aligner sur la position métaphysique très populaire, appelée « naturalisme métaphysique », selon laquelle tout ce qui existe est naturel. Les théoriciens de l'erreur n'ont toutefois pas manqué de développer des arguments indépendants en sa faveur. Les faits objectifs et non naturels seraient ontologiquement suspects notamment parce qu'ils n'auraient pas de pouvoir explicatif, parce qu'ils seraient inconnaissables et parce qu'ils nous fourniraient des raisons d'agir indépendantes de nos motivations.

4. CEUX QUI VEULENT SAUVER LA MORALE

En métaéthique, la théorie de l'erreur est loin de faire l'unanimité. On peut alors comprendre les théories adverses, qui s'efforcent de démontrer que tous les énoncés moraux ne sont pas faux, comme des tentatives de « sauver la morale ». C'est en tout cas la perspective que nous avons adoptée pour les présenter. Avant d'en proposer un examen plus détaillé, faisons donc un tour d'horizon des alternatives à la théorie de l'erreur, et voyons comment elles aspirent, chacune à sa manière, à rendre justice à la pratique morale³.

4.1. *L'Expressivisme*

Les *expressivistes* acceptent la thèse ontologique de la théorie de l'erreur en excluant les faits objectifs et non naturels de leur ontologie. Ils rejettent cependant sa thèse sémantique en niant que les jugements moraux présupposent l'existence de tels faits. D'après eux, les jugements moraux n'ont pas la prétention de décrire le monde car ils ne sont pas des croyances mais des attitudes dites « conatives », telles que des états d'approbation et de désapprobation. En déclarant que l'euthanasie est moralement mauvaise, Thomas n'exprime pas une croyance au sujet de l'euthanasie ; il exprime sa désapprobation de l'euthanasie. En affirmant que l'euthanasie est moralement bonne, Sarah n'exprime pas une croyance au sujet de l'euthanasie ; elle exprime son approbation de l'euthanasie. Quand ils jugent respectivement que l'euthanasie est moralement condamnable et louable, Thomas et Sarah ne représentent donc pas davantage le monde que lorsqu'il souhaite aller à Aquasplash et qu'elle préfère les Chocapic aux Corn Flakes. Leurs jugements moraux ne prétendent pas décrire le monde, si bien qu'ils ne présupposent pas l'existence d'une réalité morale, dépendante ou non de leurs attitudes.

La stratégie à laquelle les expressivistes recourent pour sauver la morale est assez modeste. Leur conception de la psychologie

3. Rassurez-vous : nous retrouverons la théorie de l'erreur au chapitre V.

morale les autorise certes à nier que tous les jugements moraux soient faux, mais elle leur interdit de dire qu'ils sont vrais pour autant⁴. De fait, s'il arrive aux croyances d'être vraies, les attitudes conatives sont quant à elles dénuées de valeur de vérité : la préférence de Sarah pour les Chocapic n'est ni vraie ni fautive contrairement à votre croyance que la Terre est ronde. Du point de vue des expressivistes, les jugements moraux ne sont donc pas faux, mais c'est parce qu'ils ne sont pas « aptes à la vérité ».

Au premier contact, l'expressivisme peut surprendre. En effet, il n'existe pas de position analogue concernant les énoncés tels que « La Terre est ronde » ou « L'Espagne est un pays européen », dont la structure grammaticale s'apparente pourtant à celle des énoncés moraux. Parler de croyances dans le contexte moral semble par ailleurs tout à fait légitime : on affirmera volontiers que Sarah *croit* que l'euthanasie est bonne tandis que Thomas *croit* qu'elle est mauvaise. Les apparences militent donc contre l'expressivisme. Nous verrons au premier chapitre si elles méritent en l'occurrence que l'on s'y fie.

4.2. Le Subjectivisme

Comme les expressivistes, les tenants du *subjectivisme* acceptent la thèse ontologique de la théorie de l'erreur tout en rejetant sa composante sémantique : ils considèrent qu'il n'existe pas de faits moraux objectifs et non naturels, mais prétendent que nos jugements moraux ne présupposent pas l'existence de tels faits. Contrairement aux expressivistes, les subjectivistes reconnaissent cependant que les jugements moraux sont des croyances, si bien qu'ils prétendent décrire le monde, représenter des faits moraux. Ils soutiennent toutefois que les faits en question sont *subjectifs*, en ce sens qu'ils concernent les attitudes qu'un sujet ou un ensemble de sujets entretient vis-à-vis de leur objet. Selon la variante la plus simple de cette théorie, lorsque Sarah juge que l'euthanasie est moralement bonne, son jugement représente le

4. Même si, comme nous le verrons, les expressivistes soutiennent parfois que les énoncés moraux sont en un sens aptes à la vérité.